

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE de Loir-et-Cher

COMMUNE de Naveil

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relatif à la demande d'autorisation de la
SAS MINIER pour l'exploitation d'une
carrière à NAVEIL

ENQUETE RELATIVE

Handwritten mark

A

la demande d'autorisation environnementale formulée par la SAS MINIER pour l'exploitation d'une carrière au lieu-dit "Bouée" à NAVILL

En exécution de l'arrêté du 24 octobre 2012 de Monsieur le _____ -Préfet

de Loir et Cher, je soussigné, M. COQUELET Bernard *Commissaire enquêteur*

ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant 8 feuillets pour recevoir pendant une durée de un mois, du 21 novembre 2012 à 9h au 21 décembre 2012 à 17h

les lundis de 8h30 à 11h30 et de 13 heures 30 à 17 heures

les mardis de 13 heures 30 à 17 heures

les jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13 heures 30 à 17 heures

les samedis de 16 heures à 19 heures

les observations du public.

A NAVILL, le 21 novembre 2012

Première journée :

vu, LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR B. COQUELET

Le 21 novembre de 8h30 à 11h30 et de 13 heures 30 à 17 heures

1. — Observations de M. permanence de lundi 21 novembre 2012 de 9h à 12h.

RAS

vu, LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR B. COQUELET

Handwritten mark

le mercredi 30 novembre permanence de 9h à 12h*
reçu une délibération du conseil municipal de Marcilly-en-Beauce demandant une interdiction formelle de circulation des véhicules de chantier de la carrière sur la VE reliant le rond-point de Varennes et le hameau de la Jennetière.

vu, LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR B. COQUELET

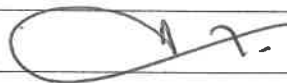
Handwritten mark

217-
Le vendredi 16 décembre 1988 permanence de 14h à 17h

Après une délibération du Conseil municipal de la commune de NAVEL en date du 30 novembre 1988 à 19h.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'émettre un avis favorable à ce sujet de carrière à Boudrie. Il s'agit d'un renouvellement d'autorisation précédemment accordée.

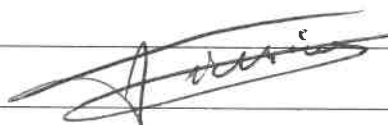
Vu, LE COMMISSAIRE
ENQUÊTEUR
B. COQUELET



Le jeudi 22 décembre 1988 permanence de 14h à 17h

M^r TISSIEN Jean Paul Habitant Boudrie sur la commune de MARCILLY en BEAUCE

En contradiction de la délibération du Conseil Municipal de Marcilly en Beauce et sous demande un aménagement de la Route pour l'accès à la carrière actuellement la Route N° 166 est en très mauvais état de cause passage des camions Volvo Gysel.

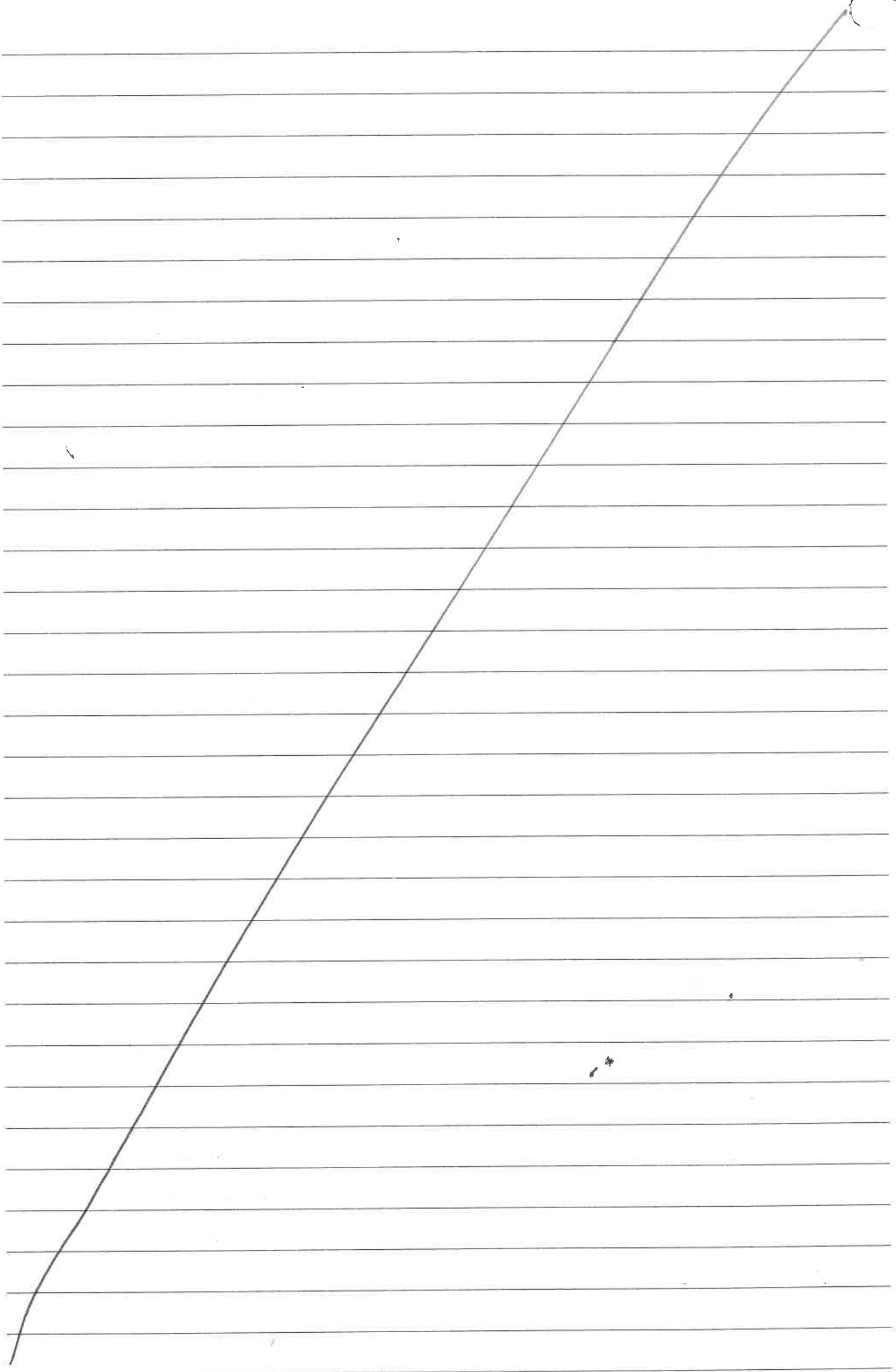


Vu, LE COMMISSAIRE
ENQUÊTEUR
B. COQUELET



clôture en page 12

3 17.



Le 22 décembre à 17 heures

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné, COQUELET Bernard commissaire enquêteur déclare clos le présent registre

qui a été mis à la disposition du public pendant un mois jours consécutifs,

du 21 novembre 1988 au 22 décembre 1988 aux heures habituelles d'ouverture de la mairie de NAVAIL

de heures à heures

et de heures à heures

Les observations ont été consignées au registre par 2 personnes M. TISSIER Jean Paul et personnes

(pages n° 2 à 2).

M. VALÉE Serge à Navilly en Beauce

En outre, j'ai reçu 2 copies de délibérations lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. Lettre en date du 19 novembre 1988 de M. M de Navilly en Beauce

2. Lettre en date du 30 novembre 1988 de M. M de Navail

3. — Lettre en date du de M.

Vu, LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR B. COQUELET

[Signature]

1

**Commune de Marcilly-en-Beauce
41100**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**
M. LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR B. COQUELET

N°2022-48

L'an deux mil vingt-deux le 19 novembre à 9 heures, le Conseil Municipal s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame SAUVE Marie-Christine, Maire

Date convocation

14.11.2022

Mesdames SAUVE Marie-Christine, GABLIER Valérie, ARNOULT Lucienne, FISSEAU Isabelle,

Messieurs Yves CAPELLE, BERTIN Josceran, DUBOIS Jérôme, FICHEPAIN Sébastien

En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Procurations :

de MARTINS Marie-Isabelle, à SAUVE Marie-Christine
de AILLOUD Nathalie à CAPELLE Yves

**Absents
excusés :**

MARTINS Marie-Isabelle, DELERUE Franck, AILLOUD Nathalie,

**Nommé(e)
secrétaire :**

GABLIER Valérie

OBJET : ENQUETE PUBLIQUE -PROJET D'EXTENSION D'UNE CARRIERE DE A SOCIETE MINIER

Madame le Maire présente au Conseil Municipal de Marcilly-en-Beauce le dossier d'extension de la carrière de la Société Minier située à Naveil au lieu-dit Bondrée.

Vu l'arrêté préfectorale n° 41-2022-10-24-00002 portant ouverture de l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale formulée par la SAS MINIER,

Après avoir pris connaissance du projet et des avis des différents organismes consultés
Et, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

1 - EMET LA REMARQUE SUIVANTE

La limite ouest de la zone d'extraction est située à 250 m de la voie communale reliant le giratoire de Varennes au hameau de la Jenetière (situé en partie sur la commune de Naveil et en partie sur la commune de Marcilly) et desservant également le hameau de la Higaudière (Marcilly)

A l'est de la zone, la sortie actuelle de la carrière sur la RD 166, se situe à environ 600 m.

Considérant la faible largeur de cette voie ne permettant pas le croisement d'un poids lourd et d'un véhicule léger,

2-DEMANDE

Une interdiction formelle de circulation des véhicules de chantier de la carrière sur la voie communale reliant le rond-point de Varennes et le hameau de la Jenetière, voie étant actuellement interdite au véhicules de plus de 15 T.

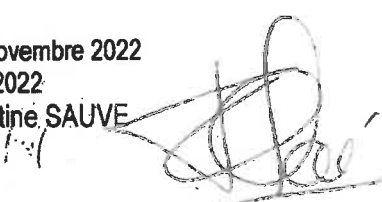
3 -DONNE

Sur le reste du projet, un avis favorable.

Fait et délibéré en séance les jours mois et an susdits et ont signé les membres présents

Le Maire, Marie-Christine SAUVE

Certifié exécutoire
Transmis en
Sous-préfecture le 22 novembre 2022
Publié le 22 novembre 2022
Le Maire, Marie-Christine SAUVE



Accusé de réception en préfecture
041-214391249-2022-1119-DEL2022-48-DE
Date de télétransmission : 22/11/2022
Date de réception en préfecture : 22/11/2022



Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

2022-3-5-83

Séance du mercredi 30 novembre 2022 à 19 heures

vu, LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR B. COQUELET

Nombre de Conseillers
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19

L'an deux mille vingt-deux,
le : trente novembre
Le Conseil municipal de la Commune de NAVEIL,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de la Conditia,
sous la Présidence de Madame Marty-Royer, Maire.
Date de convocation du Conseil municipal : 17 novembre 2022

	Présent	Absent	Procuration
BARAUD Pierre	X		
BERGÉ Valérie		X	Procuration à M. MARTY-ROYER
BONIN Marie-Thé	X		
COLLET Michel	X		
DUPUIS Hervé		X	Procuration à P. POUdrai
ERNY Geoffray	X		
FAVREL Estelle	X		
FLAMENT Nadia		X	Procuration à S. MINIER
GAILLARD Florian	X		
GEROLA Claude	X		
HAY Corinne	X		
MARTINEAU Michel	X		
MINIER Stéphanie	X		
POUDRAI Philippe	X		
RANDUINEAU Marjorie	X		
ROGER Sophie	X		
MARTY-ROYER Magali	X		
SILLY Maryvonne	X		
THOUET Pascal	X		

- Carrière Minier - Demande d'ouverture Bondrée

Madame le Maire explique que, par arrêté du 24 octobre 2022, Monsieur le Préfet de Loir-et-Cher a informé qu'une enquête publique relative à une demande d'ouverture de carrière, au lieu-dit Bondrée, formulée par la SAS Minier sera ouverte du 21 novembre au 22 décembre 2022.

Monsieur Coquelet a été désigné commissaire enquêteur et tiendra une permanence en mairie de Naveil :

- lundi 21 novembre de 9 à 12 heures
- mercredi 30 novembre de 9 à 12 heures
- vendredi 16 décembre de 14 à 17 heures
- jeudi 22 décembre 2022 de 14 à 17 heures.

Le dossier est consultable au secrétariat de la mairie.

Aucune personne n'est venue aux deux permanences déjà assurées.

Il s'agit d'un renouvellement d'autorisation précédemment accordées. L'entreprise s'engage à remettre le site en état après extraction.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'émettre un avis favorable à ce projet de carrière à Bondrée.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Pour expédition conforme,

Le Maire,

Magali MARTY-ROYER

La secrétaire de séance Marie-Thé BONIN :